

QUINSAC *magazine*

- D'abord le fleuve, puis la vigne et toujours le charme de la campagne -



109 - QUINSAC MAGAZINE - MAI 2024

À LA UNE

2024-2026,
les grands projets à venir

ACTUALITÉ

Présentation du
budget communal 2024

ASSOCIATIONS

Deux pages complètes sur
l'actualité associative





Photo de couverture :

La joyeuse équipe des bénévoles de la Bonne Heure vous attend.

■ **Directeur de la publication**

Lionel Faye

■ **Conception / Réalisation**

Agence Sapiens, avec la contribution de la Commission communication :

- Bernard Capdepuuy ;
- Philippe Crétois ;
- Sandrine Duchemin Pincos ;
- Emmanuel Fuentes ;
- Gérard Pailloux ;
- Patrick Pérez.

■ **Maquette**

C. Kerforn, S. Mokni, Agence Sapiens

■ **Impression**

Sodal, Langon

■ **Tirage**

1050 exemplaires



Mairie de Quinsac,
9 rue Gabriel Massias,
33360 QUINSAC
Téléphone : 05.57.97.95.00
E-mail : mairie@quinsac33.fr

facebook : @quinsac33
www.quinsac33.com

Sommaire

numéro 109 - mai 2024

En images p. 4

- Ça s'est passé à Quinsac.

Finances p. 5

- Budget communal 2024.

Éducation p. 6

- L'école de Quinsac passe au numérique.



Focus p. 7

- IntraMuros, outil d'information locale et municipale.

À la Une p. 8-9

- Perspectives 2024-2026, les grands projets à venir.

Vie locale p. 10-11-12

- Les informations municipales.

Portrait p. 11

- Léa Dupouy Hennequin ou la passion d'écrire.

Culture p. 13

- Les rendez-vous du printemps et de l'été.

Associations p. 14

- L'actualité des associations quinsacaises.



Réunion au café associatif avec les membres de la Bonne Heure.

Histoire p. 16

- L'école de Quinsac avant Jules Ferry.

Chère Madame, Cher Monsieur,

En parcourant les pages de ce nouveau numéro de "Quinsac magazine", vous y découvrirez que l'avenir se prépare dès aujourd'hui !

Notre commune, où il fait si bon vivre, innove, préserve, s'embellit et s'engage !

- **Innove** : en mettant en place l'application mobile gratuite "Intramuros" qui permettra à chacun d'entre vous un accès encore plus direct à l'actualité communale avec différents systèmes d'alerte,

- **Préserve** : en étant attentive à son cadre de vie et à son patrimoine bâti ; ainsi avant cet été, une étude préalable pour la restauration de notre église Saint Pierre es Liens va pouvoir démarrer afin d'établir un programme de travaux et d'interventions à effectuer,

- **S'embellit** : après la requalification du centre bourg, un important programme de travaux de voirie va être initié sur certaines rues ou chemins adjacents, visant outre l'aspect esthétique, à sécuriser la circulation et favoriser la mobilité douce,



Lionel FAYE
Maire de Quinsac
Président de la Communauté de communes
des Portes de l'Entre-deux-Mers

Édito

- **S'engage** :

> pour l'école, avec le projet d'informatisation ;

> pour le développement durable et l'environnement, avec la création d'un verger communal cet automne devant le gymnase et la végétalisation des cours de notre école,

> pour notre santé, avec la création d'un futur pôle médical porté par les professionnels de santé de la commune et accompagné par la municipalité,

> pour une programmation culturelle, riche et variée, tout au long de l'année avec le projet d'une nouvelle salle,

Pour accompagner tous ces projets, un budget prévisionnel 2024, sincère et équilibré, que vos élus viennent de voter, sans augmentation de la fiscalité, afin d'accompagner cette belle dynamique.

Plus que jamais je vous invite à ne pas baisser les bras et à faire vivre nos associations, tellement essentielles à la vie d'un village comme le nôtre, et si vous n'êtes pas encore bénévoles dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez artisan de cette vitalité communale !

Dans le même ordre d'idée, continuons à fréquenter assidument nos commerçants grâce à qui le charme de la ruralité de Quinsac se conjugue avec l'essentiel des services de proximité.

Enfin, cet été du 30 juillet au 5 août, nous aurons le plaisir d'accueillir nos amis de Le Roeulx (Belgique), Steinenbronn et Bernsdorf (Allemagne) et Polla (Italie), communes avec lesquelles nous sommes jumelés ou entretenons des relations d'amitié, de beaux moments en perspective !

Bonne lecture et à très bientôt le plaisir de nous rencontrer.

Lionel Faye



1

Ça s'est passé à QUINSAC



3



2



5



4



7



6



8

1 - Marché de Noël et des producteurs, le 2 décembre. Beaucoup de quinsacais se sont déplacés pour aller à la rencontre des 17 exposants présents.

2 - Inauguration du centre-bourg, le samedi 9 décembre 2023, en présence d'Aurore Le Bonnac, secrétaire générale de la préfecture de la Gironde et sous-préfète de Bordeaux, de Pascal Lavergne, député de la circonscription, des sénateurs Florence Lassarade et Hervé Gillé, de Marie-Claude Agullana, vice-présidente du CD33 et maire du Tourne, ainsi que des conseillers départementaux, Christophe Viandon, Nicolas Tarbes et Louis Cavaleiro.

3 - Voeux du maire aux associations, le 27 janvier.

4 - Festival "Théâtre d'Hiver", du 20 janvier au 17 mars.

5 - Journée de ramassage des déchets organisée par la Ramasse Verte à Esconac et sur les bords de Garonne, le 17 mars. Éco-citoyenneté et solidarité ont permis de récolter 308 kilos de détritus !

6 - Tournoi de belote lors de la réouverture du café associatif de la Bonne Heure, les 12 avril.

7 - Belle journée sportive lors du tournoi de badminton intercommunal organisé par le club de Quinsac, le samedi 13 avril.

8 - Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945.

Budget communal 2024

Le budget 2024, voté à l'unanimité le 4 avril dernier par le Conseil municipal, s'affiche dans la continuité de celui de 2023, le tout sans hausse des taux d'imposition communaux malgré le climat inflationniste et la revalorisation nationale des bases salariales de la fonction publique.

Il s'éleve à 4,4 millions d'euros, 3,2 millions d'euros pour le fonctionnement (salaires et charges sociales, factures d'énergie, restaurant scolaire, assurances, maintenance des bâtiments, taxes et impôts...) et à 1,2 millions d'euros pour l'investissement (voir plus bas).

La maîtrise des dépenses reste le maître mot pour 2024, dans le domaine salarial, mais aussi dans tous les domaines (fluides, frais généraux...), tout en conservant un bon niveau d'investissement compatible avec les besoins de la commune et la réalisation de nouveaux projets. La part consacrée à la vie culturelle communale est sanctuarisée et le soutien aux associations communales, clairement réaffirmé.

« La préparation d'un budget, c'est toujours un exercice périlleux qui doit s'effectuer avec beaucoup de rigueur puisque par définition il va impacter directement ou indirectement les habitants. Un budget communal, c'est un petit peu comme le budget d'une famille, c'est faire des choix notamment en ce moment, avec de plus en plus de difficultés pour l'obtention de subventions et des recettes qui stagnent » dit le maire Lionel Faye.

En matière d'investissements, l'effort se portera entre autres essentiellement sur la voirie (342 063,72€), le

verger communal (108 000€), les maîtrises d'œuvre pour la salle culturelle et pour l'église (228 720€), l'école avec en particulier le projet d'informatisation mais aussi le remplacement de la structure de jeux et des travaux de menuiserie (144 817,82€), la refonte de notre Plan Local d'Urbanisme (42 280€) ou bien encore l'élaboration de notre plan communal de sauvegarde.

Le budget municipal de fonctionnement retrace les opérations liées à la gestion courante de la commune.

Il est financé par :

- les impôts et les taxes ;
- les dotations et les subventions ;
- les produits des services municipaux ;
- les produits de gestion / financiers / exceptionnels ;
- l'excédent de fonctionnement du budget précédent.

Le budget d'investissement est quant à lui financé par :

- les dotations et les subventions ;
- l'emprunt ;
- la subvention d'investissement ;
- le virement de la section de fonctionnement. ■■■

Les chiffres à retenir



4 405 576 €
Budget total de la commune en 2024



342 063 €
pour les travaux sur la voirie municipale



144 817 €
consacrés à l'école
(travaux, structures de jeux, achat de matériel dont équipements numériques - voir p.8)



108 000 €
destinés la création du verger communal



283 369 €
pour l'entretien et la rénovation des bâtiments municipaux



L'école de Quinsac PASSE AU NUMÉRIQUE

En 2024, il est temps de passer au numérique et de s'équiper.
Focus sur "les écoles numériques".

Une commune est propriétaire de son école et doit en assurer la construction, les extensions éventuelles, les grosses réparations et le fonctionnement. **Aussi notre village souhaite conserver une école agréable à vivre et consacre à cet effet des moyens importants tant en fonctionnement qu'en investissement.**

UN INVESTISSEMENT PÉDAGOGIQUE

Aujourd'hui l'évolution des techniques d'enseignement et l'importance de l'enseignement de l'informatique à l'école primaire incitent les communes à doter les classes d'un matériel adéquat. Le département de la Gironde, à travers le syndicat mixte Gironde numérique, parle d'un « véritable investissement pédagogique ».

Pour y parvenir et répondre à cet enjeu essentiel partagé à la fois par les enseignants et par la municipalité, un budget de 33 109 € a été alloué pour cette opération sur les exercices budgétaires 2024 et 2025.

La démarche "écoles numériques" est un projet d'ampleur qui comprend un diagnostic technique des écoles, un conseil aux équipes pédagogiques et aux élus, ainsi qu'un groupe de commandes de matériel et un suivi des installations.

UNE UTILISATION ACTIVE DE L'OUTIL INFORMATIQUE

Nathalie Taton est la directrice de l'école de Quinsac qui compte aujourd'hui 146 élèves à l'élémentaire, les seuls concernés par l'enseignement numérique. Elle explique que très tôt, dès la 6^{ème} et donc l'arrivée au collège, les élèves doivent maîtriser un minimum l'outil informatique. « En 6^{ème}, ils doivent avoir validé un brevet numérique, le B2I et passer des évaluations nationales qui sont informatisées, ils doivent absolument maîtriser les notions de base », précise-t-elle. Du traitement de texte, en passant par la recherche et le traitement de l'information, les élèves seront aussi sensibilisés aux dangers d'internet. « Nous devons en faire des utilisateurs avertis », continue la directrice.

UN USAGE STRICTEMENT ENCADRÉ

Les élèves qui auront accès aux ordinateurs seront uniquement ceux de l'élémentaire. Du CP au CM2, les apprentissages diffèrent et le temps d'accès aussi.

Toujours encadrée par les enseignants, l'utilisation des ordinateurs sera déterminée par une charte informatique et des règles établies avec les élèves. Des pare-feu et un accès à internet strictement encadré seront mis en place. « L'accès internet sera accessible grâce aux valises mobiles contenant les ordinateurs et sera bloqué en dehors des ateliers informatiques » termine la directrice. ■■■

LE PROJET INFORMATIQUE EN CHIFFRES

24 PC portables pour les élèves

1 PC portable par enseignant(e)

1 ordinateur fixe dans la salle des maîtres et maîtresses

1 vidéoprojecteur numérique

24 souris filaires



À L'ÉCOLE IL Y A :

220 élèves

9 classes : 6 élémentaires et 3 maternelles

5 ordinateurs fixes

2 tableaux numériques



Intramuros, outil D'INFORMATION LOCALE ET MUNICIPALE

L'application Intramuros va permettre de garder le lien en temps réel avec les habitants de la commune. Vous y retrouverez toute l'actualité de votre commune, alors, soyez connectés !

L'application **IntraMuros** vous permet d'être au courant, en temps réel, de l'actualité de votre commune. Un outil de communication qui vient compléter ceux déjà existants à Quinsac : Quinsac Magazine, site internet, Facebook, pour être en contact direct avec les habitants.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Téléchargez l'application via le QR code ci-dessous, sélectionnez la commune de Quinsac. **Aucune création de compte ne vous sera demandée !**

Vous recevez ensuite les alertes et les informations directement sur votre smartphone, sous forme de notifications. Accédez au fil d'information de la

commune, aux événements de votre territoire (possibilité de s'abonner aux pages des communes voisines et à la CdC) et aux points d'intérêt touristiques.

Plusieurs services sont mis à votre disposition : l'annuaire, la possibilité de signaler un problème, les associations, les écoles, les informations du CCAS, les commerces et à terme, le calendrier des collectes du SEMOCTOM...

Une application qui permet donc d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale.

RENFORCER LES LIENS, NOTAMMENT AVEC LES PERSONNES ISOLÉES

« C'est un outil extraordinaire pour rester en contact avec les habitants », explique

Lionel Faye, maire de Quinsac. « *Les administrés peuvent être informés de l'actualité et des nouveautés, mais nous pouvons aussi diffuser des alertes en temps réel, c'est tout l'intérêt de cette application* », précise le maire.

UNE UTILISATION EN HAUSSE

Déjà opérationnelle, avec de nombreuses informations disponibles, elle sera enrichie au fil des mois de diverses informations pratiques à destination des habitants.

IntraMuros est déployée à l'échelle intercommunale. Des communes comme Camblanes et Meynac, Saint-Caprais-de-Bordeaux, Cénac ou Cambes l'utilisent déjà. ■■■



Pour obtenir IntraMuros, scannez le QR code et téléchargez l'application.

Perspectives 2024-2026

LES GRANDS PROJETS

1/ VIE LOCALE ET LIEN SOCIAL

1 - SALLE CULTURELLE (EN COURS)

Dans le cadre du projet de rénovation de notre salle des fêtes, une mission de programmation a été engagée ; il en ressort que la construction d'une véritable salle culturelle polyvalente ferait sens. Ce bâtiment serait construit à proximité de l'aire de terrain de basket. Reste à évaluer la faisabilité financière, en particulier pour ce qui concerne les subventions mobilisables.

2 - TIERS-LIEU (EN COURS)

Le cahier des charges relatif à la création du tiers-lieu, tel qu'il avait été envisagé par la commune et le comité consultatif créé à cet effet, prévoyait outre la création du café associatif (installé depuis, dans la salle Multrier au presbytère) le développement d'autres espaces (en particulier pour le travail partagé) et de lieux annexes afin de stimuler de nouveaux projets. Au cours des prochains mois, l'association "La Bonne Heure" en collaboration avec la municipalité va essayer de finaliser ces objectifs afin de répondre à la définition d'un tiers-lieu et pouvoir bénéficier d'un accompagnement financier du Conseil régional.

2 / ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, PATRIMOINE ET URBANISME

3 - DÉSIMPERMÉABILISATION ET VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE (EN COURS)

Dans un contexte d'augmentation et de précocité des vagues de chaleur, il va s'agir d'adapter nos cours d'école aux enjeux climatiques en luttant notamment contre les îlots de chaleur. À terme, l'objectif est donc de rendre les sols des cours de maternelle et de primaire perméables et ainsi, de remplacer les surfaces bitumées par d'autres aménagements, tout en développant la plantation d'arbres et de végétaux. Ces travaux devraient permettre d'abaisser la température des classes sans avoir à climatiser. Pour ce faire, une étude est en cours avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Gironde qui associe les enfants de l'école à cette réflexion.

4 - ÉGLISE (DIAGNOSTIC EN 2024)

Construite à la fin du XIX^e siècle, élément patrimonial central de notre place récemment repensée, notre église souffre depuis quelques années de nombreux maux. Un diagnostic sur l'état général du bâtiment va donc être réalisé cette année, afin de pouvoir planifier dans le temps, un étalement des travaux par ordre de priorité.

5 - SALLE DES SPORTS (EN COURS)

Dans le cadre du développement des énergies renouvelables, la commune a commandé à l'Agence locale de l'énergie et du climat-Métropole bordelaise et Gironde (ALEC) une étude sur la pertinence d'une installation photovoltaïque sur la toiture de notre salle des sports. D'autres études sont en cours, afin de confirmer la faisabilité de cette opération qui s'inscrit pleinement dans les objectifs promus par le Plan Climat Air Energie Territorial de notre Communauté de communes.

Le Conseil municipal d'élaboration du plan d'investissement continuera à travailler parallèlement d'autres projets à leur rythme.



6 - PLAN LOCAL D'URBANISME

Afin de tendre vers un urbanisme plus durable et permettant à notre village d'évoluer, une modification de notre Plan local d'urbanisme est en cours.

7 - VERGER COMMUNAL

L'objectif est de procéder à la plantation d'un verger communal en face du gymnase. Ce verger sera aménagé avec un stationnement perméables. À noter qu'il s'agit d'un projet d'intérêt "trames vertes arborées" du territoire.

À VENIR

Le 4 avril dernier a validé un programme communal ambitieux pour 2024, projets publics ou privés, avancent



3 / ÉCOLE

8 - INFORMATISATION DE L'ÉCOLE (2024)

L'école primaire ayant un rôle essentiel à jouer dans l'enseignement de l'informatique pour tous les élèves en les préparant au monde numérique, la commune et les enseignants ont souhaité, sur la base d'un diagnostic effectué par le syndicat Gironde Numérique, renouveler et développer l'équipement informatique de notre école. Le projet ayant été validé par l'Education nationale, tout devrait être fin prêt pour la rentrée 2024.

9 - JEUX D'ÉCOLE (2024)

Pour des raisons de sécurité, l'aire de jeux installée dans la cour de maternelle en 2006 et composée d'un ensemble de portiques avec rouleaux a dû être démontée ; un nouvel équipement sera installé pour la rentrée prochaine.

4 / SANTÉ

10 - PÔLE DE SANTÉ (EN COURS)

Voici bientôt 3 ans que la municipalité travaille à l'implantation d'un pôle de santé pluridisciplinaire regroupant médecins, pharmaciens, kinésithérapeutes, entre autres professionnels de santé. Ce nouvel outil devrait leur permettre de bénéficier de davantage d'espaces de travail et de stationnement. Ce projet devrait être réalisé à l'emplacement du terrain de tennis désaffecté situé à l'arrière du square des Jumelages, rue Louis Morin.

5 / ACTIONS COMMUNALES POUR LA MOBILITÉ

11 - TRAVAUX DE VOIRIE ET DE SÉCURISATION (2024)

Le programme de travaux et d'aménagements de voirie s'appuie sur le plan mobilités et sécurisation des déplacements doux et fait suite à l'étude réalisée en 2023 par le bureau d'étude "Azimut".

Pour cette année, ont été priorités les travaux aux abords du centre bourg : rue Soubie-Ninet, rue Gabriel Massias, chemin de Bichoulin ainsi que l'inversion des priorités aux carrefours Follet/Mauran, Chivaley/Murielle et Alain, Sigueyran/Murielle et Alain, Galletteau/Dame Verte.

CLIMATISME (2024)

Plus résilient et adapté au changement climatique, l'habitat individuel tout en protégeant son cadre de vie, une politique de rénovation sera engagée dès cette année.

VERDURE (2024)

Le programme d'arbres fruitiers et d'ombrage sur la plaine de la commune intègrera quelques places de parking. Ce projet est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Conseil départemental de la Gironde.

Le potager de l'école

UN APPRENTISSAGE À CIEL OUVERT



Le potager de Quinsac est devenu **un vrai lieu d'expérimentation et d'apprentissage** pour les élèves quinsacais. Avec l'association "Quinsac Activités Permacoles" et des animateurs professionnels de l'association "Arterre", **des ateliers ont lieu tous les vendredis.**

« Un des thèmes principaux que nous abordons et qui regroupe bon nombre d'ateliers, est celui de "la graine à l'assiette" », explique Jean-François Coussy, le président de l'association. « Les professionnels d'Arterre sont dans la même dynamique de sensibilisation que nous », poursuit-il. Ainsi, à l'école, les enfants étudient l'eau, le sol, le cycle des déchets, le compost, la plantation, en prenant toujours en compte la nature dans sa globalité.

Il s'agit d'un support pédagogique à ciel ouvert, qui vient concrétiser certains apprentissages clés de l'école comme les mathématiques, les sciences, ou encore l'écriture.

Sensibiliser les plus jeunes à l'environnement et cultiver leur curiosité, tels sont les enjeux de ces ateliers, qui viennent compléter le travail des enseignants, en lien avec le programme scolaire. Le succès est au rendez-vous et le projet se développe maintenant dans des collèges du territoire, mais aussi auprès des adhérents de l'association.

Si vous souhaitez être bénévole, n'hésitez pas à les contacter afin de développer de nouveaux projets !

Contacts : quinsacactivitespermacoles@gmail.com ■■■

Lions Club

"VACANCES PLEIN AIR" POUR LES PLUS DÉFAVORISÉS

Deux semaines de jeux, de joies, de rires

Grâce au "Lions Club", deux jeunes issus de familles en difficulté, pourront être sélectionnés pour passer deux semaines de vacances loin d'un environnement parfois pesant, dans le camp VPA (Vacances Plein Air) de Gujan-Mestras. Des tentes, des pins, le soleil, de nouveaux copains et de nombreuses activités sont proposés aux enfants : plage, voile, parc d'attraction, gymnastique...

"Vacances Plein Air" est une action majeure des "Lions" de France. Le camp de Gujan-Mestras appartient au District Sud-Ouest et son financement provient essentiellement des dons des clubs "Lions" aquitains. Chaque été, sont servis 15 000 repas, 7 500 petits déjeuners, 7 500 goûters, 3 100 baguettes de pain (restauration assurée par un prestataire sous le contrôle d'un diététicien).

À noter qu'un aspect essentiel de la mission des "Lions" est de veiller à la santé des jeunes. Le bus "Lions de la Vue" vient détecter d'éventuelles défaillances visuelles des jeunes estivants et un contrôle dentaire individuel permet d'avertir les parents en cas de problème identifié.

Contactez votre mairie pour plus d'informations sur le dispositif "Vacances Plein Air" ■■■



Centre Communal d'Action Sociale

INSCRIPTIONS AUX ANIMATIONS DES AÎNÉS ET AU REGISTRE NOMINATIF



Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, faites-vous connaître en mairie pour :

+ 70 ans : participer au banquet de l'amitié ;

+ 75 ans : recevoir une boîte de chocolats en fin d'année.

Registre nominatif : Toutes les personnes souhaitant être inscrites sur notre registre nominatif communal des personnes vulnérables ou en situation de handicap (canicule, pandémie ou grand froid), doivent se faire connaître en mairie. Un représentant du CCAS vous contactera ensuite afin de faire connaissance.

Permanences CCAS en mairie : le lundi de 17h00 à 19h00.

Sur rendez-vous : les jeudis et vendredis. ■■■

Léa Dupouy Hennequin : OU LA PASSION D'ÉCRIRE

Léa a grandi à Quinsac. Elle se passionne très tôt pour le cinéma et part à Paris, pour étudier à l'Institut National de l'Audiovisuel (INA). En 2023, elle publie son premier livre et raconte son expérience au cœur d'une radio nationale.

LE RÊVE PARISIEN

Fan de cinéma, la jeune quinsacaise rêve d'aller à Paris après avoir vu "Amélie Poulain". Elle valide un Master 2 à l'INA, puis réalise un stage au sein de la prestigieuse radio "France Inter" en tant que chargée de production. « C'était une magnifique opportunité, qui a évolué en CDD pendant 3 ans », raconte Léa. « Le poste était passionnant, mais à force de changer d'émissions et de se disperser, il a un peu perdu de son sens ».

LA DÉSILLUSION

« Le temps passait et mes missions se vidaient de leur sens, je ne prenais plus de plaisir à travailler » poursuit-elle. L'expérience s'est mal terminée et la jeune quinsacaise a été confrontée à une dure réalité. Réalité qu'elle a tout de suite voulu raconter dans un livre, pour

décrire l'absurdité du contexte : parler du monde et être enfermée dans un bureau, étudier de longues années pour finalement réaliser des tâches qui ne nous intéressent pas. C'est en fait l'arrivée dans le monde du travail que Léa raconte. « Je pense que peu importe le contexte, cette désillusion arrive à beaucoup de jeunes qui débutent » précise Léa. "Le Syndrome de la Radio" a donc été auto-édité par Léa et est désormais disponible sur Amazon.

RACONTER AUSSI LES RELATIONS HUMAINES

Léa a beaucoup voyagé, elle évolue maintenant dans le monde de la restauration et un deuxième livre est en cours. « Celui-ci parlera du secteur de la restauration qui m'a beaucoup inspiré, mais sera plus positif, sur la vie en général, les relations familiales



et amicales », précise-t-elle, en se remémorant les promenades à vélo dans le bourg de Quinsac. Des souvenirs qui restent gravés dans un coin de sa tête et qui lui inspireront, peut-être, d'autres récits à venir.

Pour en savoir plus :

Instagram : lea_dh_auteur

Et un Podcast au sujet de ce premier roman, sur Spotify, Deezer, Apple : "Le Syndrome de la Radio". ■■■

(Activités économiques) UN NOUVEAU TAXI À QUINSAC



(Vie pratique) UN CONSEILLER NUMÉRIQUE À QUINSAC



Ce professionnel vous accompagne dans vos usages numériques au quotidien. Avec un suivi individuel et des ateliers collectifs, il veille à ce que chacun progresse, en fonction de ses besoins.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec M. Jérôme Soler, le 1^{er} jeudi de chaque mois à la mairie de 15h00 à 17h30.

Sollicitez un conseiller numérique pour :

- vos démarches administratives en ligne - enrichir vos compétences numériques pour faciliter votre quotidien : envoyer des emails, faire vos courses en ligne, aller sur les réseaux sociaux ...

- mieux connaître les enjeux liés à vos usages du numérique.

Les permanences sont ouvertes aux personnes de tous les âges.

Prise de rendez-vous en mairie : 05.57.97.95.00

accueil@quinsac33.fr ■■■

Élections EUROPÉENNES



Le dimanche 9 juin prochain, votez pour les élections européennes. Pour cela, vous devez être inscrit sur les listes électorales françaises.

Vérifier sa situation électorale : Pour savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit, ou pour vérifier que vous n'avez pas été radié, mais aussi pour connaître l'adresse de votre bureau de vote : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

Pourquoi voter : Quand vous votez, vous choisissez les députés au Parlement européen. Ces députés prennent des décisions qui influencent votre quotidien, sur l'emploi par exemple, sur les soins de santé et sur l'environnement. **Votre vote est important. Si vous votez, vous avez votre mot à dire.**

Les députés européens examinent les projets de nouvelles lois et améliorent les existantes, ils décident du budget de l'Union européenne et votent les accords commerciaux avec les pays qui ne sont pas dans l'UE, enfin, ils élisent la Présidente ou le Président de la Commission européenne. ■■■

Agenda

- **Dimanche 9 juin**
JAZZ 360, voir le programme ci-contre dès 9h30.
- **Mercredi 12 juin**
LECTURE DES ALBUMS "Tout près de toi", "Nasha et Le secret de sables" ET ATELIER DE FABRICATION D'ATTRAPE RÊVES, 15h30 à la bibliothèque - Public à partir de 7 ans.
- **Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 juin**
FÊTES DE LA SAINT-JEAN, organisées par le comité des fêtes. Fête foraine dès 16h00 - Sam. et dim. : bal et restauration dès 19h00.
- **Samedi 13 juillet**
FÊTE NATIONALE, soirée organisée par le comité des fêtes à partir de 19h00 et feu d'artifice à 23h, sur le terrain de basket.
- **Du 31 juillet au 4 août**
ACCUEIL DES VILLES JUMELÉES, visite de Bordeaux, journée plage, animations sportives et musicales. Fête foraine dès 16h00. Samedi et dimanche : bal et restauration le soir.
- **Samedi 31 août**
CONCERT DE "MARCH MALLOW", 20h00
Square Raoul Magna - gratuit.
- **Samedi 7 septembre**
FORUM DES ASSOCIATIONS ET VIDE-GRENIERS, de 9h00 à 13h00, à la plaine des sports.
- **Dimanche 22 septembre**
FÊTE DU CLAIRET, à partir de 10h00, place Aristide Briand.

État-civil

NAISSANCES

- Sasha PRIMEAU, le 29/04/2023
- Liam BOURRIEU, le 05/06/2023
- Tom PION, le 08/06/2023
- Tim BALAT DE CARVALHO, le 23/06/2023
- Martin SAINT-MARC, le 20/07/2023
- Gabriel DEVEVEY, le 23/08/2023
- Gaspard MONTAUT MARILLAUD, le 22/10/2023
- Rose MOREAU, le 07/11/2023
- Milo THENERY, le 12/11/2023
- Maëlys FU, le 14/11/2023
- Paulin MAYONNADE BARROIS, le 23/11/2023
- Pablo HÉE, le 30/11/2023
- Noa PASTOU, le 07/01/2024

DÉCÈS

- Marie-Eugénie ESTANSAN, née TOUCHARD, le 22/07/2023
- Jean-Marc LLORCA, le 26/10/2023
- Andrée MIALHE, née SION, le 17/11/2023
- Jacqueline LATEYRON, née BOLDARIN, le 05/12/2023
- Alain EVRARD, le 18/01/2024
- Bernard BOURDET, le 07/02/2024
- Robert SOUM, le 09/03/2024

EXPRESSION DE L'OPPOSITION : AGIR ENSEMBLE POUR QUINSAC

Quoi de neuf ? Le budget municipal vient d'être voté sans augmentation des taxes foncières, une bonne nouvelle dans ces temps incertains...La mission annuelle de la commission "finances" est presque terminée. Mais, que se passe-t'il dans les autres commissions ? Ça bouge ! Ça s'insurge ! Un peu sur le fond de la prise de décision mais toujours sur la forme.

Celle concernant la communication vient de perdre son vice-président démissionnaire du poste (mais pas de son mandat de conseiller). C'est le maire qui, déjà président de droit de toutes les commissions, prend sa place. Omniprésence ? Omnipotence ? Aucun(e) conseiller(e) n'en est digne ? Il y a été décidé que la publication du bulletin municipal ne se ferait plus que deux fois par an. Pour des raisons financières ? Nous préférierions une diffusion plus régulière en réduisant

sa qualité, donc son coût mais en multipliant les informations. Ce bulletin est la seule source fiable qui arrive directement chez chacun(e) d'entre nous. Nous savons, depuis longtemps, que la communication n'est pas une priorité pour l'équipe majoritaire... Le site de la mairie, sa page Facebook et maintenant l'application «IntraMuros» sont des outils performants mais ne touchent pas l'ensemble de la population.

Le projet de révision du PLU devra être mené par un cabinet spécialisé mais nous espérons vivement que la commission «urbanisme» sera pleinement associée à ce travail sensible en étant active et vigilante. Une réflexion globale sur la sécurisation de nos routes se concrétise par des travaux de plus en plus remarquables (au sens remarqué !). La «route partagée» est très appréciée mais

il y a encore et toujours des excès de vitesse. Et combien de voitures garées sur les trottoirs pavés de la place, déjà endommagés ? Combien de plots défoncés qui coûtent chers à la collectivité ?

Par le travail de comités consultatifs et, notamment, l'investissement des personnes de la société civile, l'association «la bonne heure» et l'association «Quinsac Activités Permacoles» (potager de l'école) méritent d'être citées pour leurs actions qui dynamisent le village. D'autres comités consultatifs avaient été suggérés. Que sont-ils devenus ? Nous croyons à l'engagement de chaque habitant(e). S'investir dans des actions communes pour le bien être de tous confère une fierté et le respect du résultat. Il n'est alors plus question de dénigrer...

Jazz 360

TERMINUS À QUINSAC !



La 15^{ème} édition se clôturera à Quinsac, le dimanche 9 juin, avec une journée placée sous le signe de la musique et de la randonnée !

PROGRAMME DU 9 JUIN 2024

■ **09h30 Randonnée pédestre familiale** Rendez-vous dès le matin sur la place de l'église, pour le départ d'une randonnée dans les vignes.

■ **12h00 CONCERT DES ÉLÈVES DE QUINSAC, parvis de l'Église. Entrée libre.**

Durant l'année, les enfants ont travaillé avec un musicien pour préparer un spectacle chanté qui sera donné en ouverture de cette journée Jazz 360.

Restauration sur place en compagnie de la Fanfare Bokale Brass Band.

Apéritif offert par la mairie. Food trucks sur place et pique nique possible.

■ **14h30 déambulation musicale avec la FANFARE BOKALE BRASS BAND.**

À coup de swing, de funk, de soul et de rythmes afro-caribéens, le collectif mènera le public sur une petite colline non loin de là.



■ **15h00 "Musique sous les arbres" avec les CHORALEURS et SOLAR SHIP.**

Dans cet endroit bucolique, aimablement prêté par Philippe Garrigou, Les Choraleurs livreront un spectacle jazz autour de Claude Nougaro, pour ensuite laisser place à Solar Ship, un collectif jazz hybride et onirique.



■ **16h30 : retour en Fanfare.**

Le retour sur la place du village se fera à pied, toujours en compagnie de la Fanfare Bokale, à 16h30, pour ensuite laisser libre cour à l'improvisation d'un concert collectif avec l'ensemble des musiciens programmés sur la journée. ■■■

Plus d'informations sur : www.jazz360.fr

CONCERT GRATUIT

LE 31 AOÛT - 20H00

"MARCH MALLOW"

SQUARE RAOUL MAGNA



March Mallow nous plonge dans une ambiance teintée d'une certaine mélancolie envoûtante. Astrid Veigne, portée par un trio qui swingue, peut libérer sa grâce vocale et corporelle.

Les époques se mêlent, les prises de conscience s'entrelacent tantôt soutenues par le swing, tantôt par les balades et les blues. La tension est palpable... ■■■

THÉÂTRE D'HIVER

UN SUCCÈS !



Le succès du festival se confirme. 21 pièces de théâtre ont été jouées pendant 2 mois, réunissant plus de 1800 spectateurs ! 1/3 de plus que d'habitude à chaque pièce !

Les spectateurs reconnaissent la qualité de la programmation variée et avec du fond, nourrie, pour la première fois, de compagnies venues d'autres départements que celui de la Gironde. En plus des grands classiques du théâtre, la nouveauté en 2024, c'était l'arrivée du stand up. Ce fut une réussite, car les publics se sont mélangés « et ça, c'est la magie du théâtre », se réjouit Bernard Capdepuy, adjoint à la culture.

Enfin, la première soirée dédiée aux enfants, "Contes d'Hiver" a réuni elle, près de 120 jeunes quinsacais. Une expérience qui sera bien sûr renouvelée !

Alors, rendez-vous l'année prochaine ! ■■■

Association

DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'APE a pour rôle d'accueillir les parents, de les informer, d'assurer les liens entre les parents et l'équipe enseignante et de représenter les familles lors

des différentes réunions, notamment aux conseils d'école. L'association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations telles que la Fête de Noël, la Fête de l'école, etc. **Les bénéfices réalisés lors de ces événements et les adhésions annuelles permettent, chaque année, d'apporter un soutien financier aux projets de l'école :** classes découvertes, sorties scolaires, spectacles ainsi qu'au renouvellement du matériel pédagogique.

Contact : apequinsac@gmail.com ■■■

Les CHORALEURS



Récemment installés sur Quinsac, les "Choraleurs" chantent depuis 2006 sur le territoire intercommunal, menés par Nathalie Aubin qui dirige la chorale depuis

1985. Leur répertoire rassemble un large panel de chansons françaises et musiques du Monde.

2024 est consacrée à la préparation d'un concert / spectacle qui sera donné **au mois de juin, lors de la journée de clôture de Jazz 360 à Quinsac**. 12 titres de Claude Nougaro seront interprétés et le collectif sera accompagné du trio Jazz Atrisma.

Le 7 avril dernier, l'association proposait une randonnée chantée sur les chemins de Quinsac aux côtés de "Chemin Faisant" de Camblanes et Meynac. Un beau moment de partage sous un presque soleil printanier.

Contact : [Marylise Berthelot 06.32.13.29.79](tel:06.32.13.29.79) ■■■

Tennis PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS



Il y a 10 ans, les clubs de tennis de Quinsac et de Camblanes fusionnaient, pour, en 2017, se réunir au sein de la salle de raquettes, sur la Plaine des sports de

Camblanes et Meynac. La même année, le club de Cénac s'est joint à ses voisins pour donner naissance au "TPE2M". École de tennis et cours adultes y sont désormais basés, rassemblant tous les pratiquants. Aujourd'hui, le club, soutenu par les trois communes, est en pleine forme, avec 320 adhérents, dont 100 Quinsacais, une vingtaine d'équipes engagées dans les différents championnats et, surtout, une unité pérennisée.

Contacts : [06.80.07.67.54](tel:06.80.07.67.54) - club.tpe2m@gmail.com ■■■

Badminton QUINSAC



Après 5 ans d'existence, l'association compte désormais 60 adhérents de tous niveaux, avec deux à

trois entraînements par semaine, dont un mensuel, animé par un bénévole, permettant de progresser plus vite.

Le 13 avril dernier, l'association a organisé son sixième tournoi de la CDC des Portes de l'Entre-Deux-Mers. 24 équipes sont venues pour tenter de remporter la coupe. Ce sont deux équipes quinsacaises qui se sont retrouvées en finale, la coupe reste ainsi à la commune, jusqu'au prochain tournoi !

Contacts : **Frédéric Poure (président) : 06.15.21.85.56** assobadquinsac@gmail.com ■■■

Culture et Loisirs

DE L'ENTRE-DEUX-MERS



L'association poursuit son bonhomme de chemin.

Le 6 janvier, l'assemblée générale a rassemblé de nombreux adhérents.

Le 13 avril le traditionnel

repas de "Gala Dansant de Printemps" a réuni 90 convives qui ont apprécié ce moment dans une ambiance festive.

Le grand voyage de 2024 se déroulera au Portugal, avec une visite de Porto et une navigation sur le Douro. Le succès a mené l'association à organiser DEUX voyages, un en avril et un en mai.

Une sortie méchoui à la frontière espagnole, une au zoo de Beauval et une autre pour les marchés de Noël en Alsace sont en préparation.

Contacts : **Henri Dall'Osso 05.56.20.84.37** cultureloisirs33360@yahoo.com ■■■

Musi' QUINSAC



Le Petit Orchestre de l'Entre-deux-Mers, composé d'élèves de Quinsac, mais aussi du Tourne, de Cadillac et

de Langoiran, a eu l'honneur de se produire lors de l'inauguration officielle des travaux du bourg, en présence de nombreux élus. Marion Delalande, professeur de violoncelle à "Musi'Quinsac" les a dirigé avec grand plaisir. Odile Loac a présidé le concert des élèves de Noël et celui du 15 juin pour clôturer l'année.

Une matinée portes ouvertes est prévue au mois de septembre, afin de faire découvrir les instruments enseignés à "Musi'Quinsac" : violon, alto, violoncelle, guitare, batterie, trompette et piano.

Contacts : **Odile Loac 06.23.32.59.93** ou musiquinsac@gmail.com ■■■

Section Danse MUSI'QUINSAC



La section Danse de "Musi'Quinsac" propose, depuis septembre dernier, **des cours enfants, adolescents et adultes,**

dédiés à la danse, aux Pilates et au Yin Yoga.

Nella Picot, professeur diplômée, a choyé ses adhérentes tout au long de ces premiers mois, pour leur plus grand bonheur !

Le 2 juillet prochain, les élèves de Modern jazz montreront ce qu'elles ont appris en représentation ouverte. Venez les voir!

Et en septembre prochain, la danse s'étoffe ! Ouverture de plus de cours et davantage de disciplines ! Les pré-inscriptions se feront dès le mois de juin !

Contact : musiqueentredeuxdances@gmail.com ■■■

Comité DES JUMELAGES



Du 30 juillet au 5 août 2024, la commune de Quinsac accueillera les délégations des villes jumelées.

À cette occasion nous recherchons des familles, de Quinsac et des communes limitrophes, qui souhaiteraient héberger des couples ou des ados (14/18 ans), et participer aux activités festives et culturelles prévues au programme.

Merci de prendre contact le plus tôt possible auprès de la mairie ou au 06.15.97.80.29.

Programme prévisionnel : visite de Bordeaux, visite du château de Duras avec spectacles de fauconnerie, combats de mousquetaires, journée plage à la Dune du Pilat, journée canoë, animations sportives diverses et tous les soirs "auberge espagnole", animation musicale, bandas. Réception mairie et soirée de clôture.

Une réunion sera programmée avec tous les hébergeants pour finaliser les modalités de cet accueil. ■■■

Planète YOGA



Depuis 10 ans, la commune de Quinsac accueille l'association avec générosité, valorisant une discipline qui souffre encore parfois de clichés.

Oui on peut pratiquer quel que soit l'âge, en fonction de la condition physique de chacun ! Oui le yoga est un travail musculaire et participe à son renforcement, ce n'est pas une pratique molle. Oui le yoga aide à gérer nos émotions et le stress, renforce l'équilibre et aide à s'assouplir. Le yoga, c'est aussi rééduquer notre posture, debout, assise et allongée, permettant ainsi de limiter les douleurs au quotidien. C'est aussi se réapproprier son corps, le redécouvrir et en prendre soin, toujours à l'écoute de ses limites. Il est même préconisé par l'OMS ! **Le cours d'essai est gratuit.**

Contacts : 06.46.19.27.11

www.planeteyoga.com ■■■

Karaté QUINSAC 33



Sport de combat pieds poings, techniques de self-défense, activité physique intense, recherche de sa propre harmonie intérieure, chacun vient chercher ce qu'il veut dans la

pratique de cet art martial japonais qu'est le karaté.

Depuis bientôt 17 ans, le "CESC karaté Quinsac 33" accueille petits et grands ! **Ainsi, en cette saison 2023-2024, 10 adultes et 20 enfants ont rejoint le club** pour développer leur pratique avec Max Culot, professeur diplômé d'état, ancien compétiteur et 4^{ème} Dan.

N'attendez pas septembre et venez découvrir dès maintenant cet art martial, dans une ambiance chaleureuse et conviviale basée sur le respect de chacun et la volonté inébranlable des plus anciens pratiquants de transmettre leur passion.

Entraînements le mercredi à la salle de motricité, à partir de 17h00 pour les enfants puis à 19h00 pour les adultes.

Contacts : Max Culot (professeur) 06.88.29.35.49

Philippe Jegu (président) 06.88.50.81.45

karatequinsac33@gmail.com ■■■

Nordic Coteaux DE QUINSAC



L'association a été créée en juillet 2023 et compte déjà 31 adhérents qui ont bénéficié de temps d'initiation et

d'apprentissage de la marche nordique : technique, renforcement musculaire, respiration de type marche afghane...

Le samedi matin, départ pour une marche de 2h00 sur les chemins de l'Entre-deux-Mers (environ 20 km autour de Quinsac). La marche nordique équivaut en intensité d'effort à un jogging à allure modérée. Nous travaillons, le cardio, la respiration et tous nos muscles nous disent merci. L'utilisation de bâtons spécifiques amène une propulsion vers l'avant et de la vitesse, tout en préservant nos articulations. La technique permet de tonifier et de renforcer le haut du corps.

La nouvelle saison commence dès septembre !

Contacts : nordicquinsac33@gmail.com

Jacques Roudon 06.16.67.45.80 et Facebook. ■■■

Festival THÉÂTRE D'ÉTÉ



La Compagnie du Théâtre Épicé organise un festival de théâtre amateur **du 11 au 14 juin 2024** : le "Festival théâtre d'été".

18h30 à la salle des fêtes de Quinsac :

l'atelier des enfants de Quinsac diffusera son spectacle "La chorale" de Jean Paul Alegre. **Puis à 20h30**, l'atelier des

adultes avec "le Flot des passants" de Jean Philippe Ibos.

Informations au 06.60.99.98.94 ■■■

L'école de Quinsac avant JULES FERRY

Il est intéressant de rechercher dans quelles conditions fut dispensé l'enseignement primaire dans notre commune avant le vote en 1881 et 1882, des lois préparées par Jules Ferry, Ministre de l'Instruction Publique puis Président du Conseil. Le plus ancien des documents pouvant attester l'existence d'une école à Quinsac est un acte de l'État Civil du 10 janvier 1686. Ce jour-là était baptisé Arnald, fils de Gédéon SAGET, maître d'école.

« CAPABLE, ASSIDU ET DE BONNES MOEURS »

Sous l'Ancien Régime, l'Église avait un monopole de fait sur l'enseignement primaire, l'approbation des instituteurs se faisait au cours des visites épiscopales des paroisses. Le 29 mai 1766, lors de la venue à Quinsac de l'Archevêque d'Audibert de Lussan, le procès-verbal de la visite de l'église mentionne : « *le maître d'école se présentera devant nous pour être examiné et continué si nous jugeons à propos* ». L'examen dut être satisfaisant car Bernard Moutinard, "maître non approuvé, sans gages" fut jugé : « *capable, assidu et de bonnes moeurs* ». Le 2 août 1789, lors de la visite du vicaire général, le maître d'école est seul à se présenter car il n'y a toujours pas d'institutrice.

Cette année-là, 13 mariages furent célébrés. 3 époux apposèrent leur signature sur le registre de l'État Civil et seulement une des épouses, encore faut-il signaler qu'elle venait de la paroisse de Créon. Nous étions entrés dans la période révolutionnaire. Le registre des délibérations de la 1^{ère} municipalité de Quinsac nous apprend que l'instituteur Rateau reçoit 150 livres pour son enseignement des pauvres, que le cy-devant presbytère (bien national), est propre à recevoir les élèves et à loger l'instituteur. Sous le 1^{er} Empire comme pendant la Restauration, l'instituteur fait la classe dans la maison qu'il habite et la municipalité inscrit chaque année au budget une somme de 50F pour la location de son logement.

Avec le décret de 1808 et pour la première fois, nul ne peut enseigner sans être muni d'un diplôme délivré par l'Université, mais ce n'est qu'en 1816 qu'on trouve un examen régulier pour l'obtention du Brevet d'instituteur, examen extrêmement simple d'ailleurs; il suffit de savoir lire, écrire et compter pour en donner des leçons.

LE SEUL TITRE A ÉTÉ LE BESOIN

Ce manque d'instruction et de formation pédagogique explique sans doute les termes du rapport adressé par le Juge de Paix de Créon au Sous-Préfet de Bordeaux le 18 juin 1817, concernant les 12 instituteurs et 2 institutrices du canton : « *...vainement vous chercheriez parmi les instituteurs des hommes instruits; leur seul titre a été le besoin qui leur commandait une profession pour aider à leurs moyens d'existence et à celle de leur famille. On peut les regarder tous comme des abécédaires pouvant avec l'art de donner de l'expression aux lettres de l'alphabet, fournir quelques principes d'écriture et de calcul. C'est toute la mesure de leur science* ». Et son appréciation sur l'instituteur en exercice : « *Bourguignon Joseph, 65 ans, marié, un enfant, anciennement commis dans une maison de commerce, a des droits à l'estime publique. Il fait les fonctions d'instituteur depuis 20 ans* ».

Maîtres peu préparés à leur fonction, absentéisme scolaire, enseignement dispensé dans de mauvaises conditions matérielles, comment s'étonner qu'à la veille du vote de la loi Guizot, il y eût tant d'illettrés et de demi-illettrés. Dans les années 1833 et 1834, on célébra 15 mariages; 5 époux signèrent leur acte de mariage et seulement deux épouses.

LA LOI GUIZOT (1833)

Elle oblige chaque département à entretenir une école normale de garçons. Les communes sont dans l'obligation d'avoir une école primaire élémentaire. Nous verrons qu'il faudra attendre une dizaine d'années pour que cette disposition de la loi soit satisfaite.

L'instituteur reçoit désormais un traitement communal fixe de 200 F par an, il continue de percevoir, comme auparavant, le produit de la rétribution scolaire, mais celle-ci ne doit pas être inférieure à 600 Francs. En 1861, pour s'en acquitter, les parents déboursèrent 1.245,50 F.

LA RÉTRIBUTION SCOLAIRE

Payée mensuellement par les parents, son taux est de :

- 2,00 F. pour apprendre à lire,
- 2,50 F. pour apprendre à lire et à écrire,
- 3,00 F. si l'élève reçoit en plus des notions de calcul.

Pour avoir une idée de ce que pouvaient représenter ces sommes, indiquons qu'un manoeuvre recevait 1,10 F par journée de travail.

Les enfants des familles pauvres sont admis gratuitement et la liste en est dressée par le Maire et le Curé. Leur nombre est de 6 en 1830, passera à 10 en 1861, puis à 20 (9 garçons et 11 filles) en 1873. Il faut dire qu'il y a, à cette époque, une bien meilleure fréquentation scolaire et les filles sont de plus en plus nombreuses à prendre le chemin de l'école. ■■■

